

Histoire d'un parcours de recherche

I – DU MONDE MILITAIRE A L'UNIVERSITE

J'ai débuté ma carrière en 1981, dans l'Aéronautique navale, en qualité de contrôleur aérien. Très tôt intéressé par le renseignement, j'ai intégré l'école interarmées de renseignement de Strasbourg, d'abord comme interpréteur photo en 1987, puis comme linguiste arabisant en 1988. En 1990, affecté au centre radio auxiliaire de Toulon (CRAX), j'ai effectué un certain nombre de missions dans les zones de conflits entre l'Afrique et le Moyen-Orient, avant de rejoindre l'amirauté de Toulon en qualité d'analyste, en 1992.

En 1993, je me suis inscrit en cours du soir au DESS de défense et sécurité dirigé par Louis Balmond à l'Institut méditerranéen d'études stratégiques de l'université de Toulon. Dans un mémoire rédigé en 1994 dans le cadre du DESS, je faisais une analyse comparée des cultures française et anglo-saxonne de renseignement. Au même moment, l'amiral Pierre Lacoste préparait le premier séminaire de renseignement dans le cadre de l'université de Marne-la Vallée, et Alain Dewerpe publiait, chez Gallimard, un ouvrage de référence intitulé « *Espion, une anthropologie du secret d'état contemporain* ». En dépit de la reconnaissance universitaire de mon travail qui me valut une dispense de DEA et une inscription en doctorat de science politique à l'université de Nice sous la direction du professeur Jacques Basso, le ministère de la Défense émit un avis défavorable à la publication de mon mémoire et mettait fin, par la même occasion, à ma carrière d'officier de renseignement, au motif que les études universitaires n'étaient pas compatibles avec le devoir de réserve auquel j'étais astreint.

Redevenu contrôleur aérien, je n'ai pas renoncé à la recherche à laquelle m'encourageaient mes directeurs académiques ainsi que l'amiral Lacoste qui m'a soutenu durant cette longue traversée du désert. Je me suis orienté vers l'intelligence économique qui avait l'avantage de « contourner » les aspects sensibles du renseignement.

Abandonnant les Sciences Politiques et l'Institut du droit de la paix et du développement de Nice, j'ai rejoint en 2000 le laboratoire Lepont à l'université de Toulon, dirigé par le professeur Philippe Dumas et spécialisé dans les sciences de l'information et de la communication. Considérant l'intelligence économique (IE) comme un avatar libéral du renseignement économique d'État, j'ai élaboré un modèle destiné aux petites et moyennes entreprises, publié dans une thèse soutenue en décembre 2002. Ce travail m'a notamment permis de modéliser le transfert de compétences du renseignement vers l'intelligence économique, au moment où de nombreux cadres des « services » se reconvertaient dans ce domaine et où le gouvernement lançait une politique publique pour encourager les entreprises dans cette voie.

II – PROGRESSION DE LA RECHERCHE

Devenu ATER puis maître de conférences à l'université de Toulon, j'ai développé et piloté le projet EPICES (études prospectives en intelligence économique et stratégique), où travaillaient un post-doc, un étudiant en CDD et deux étudiants stagiaires. Doté d'un budget de 110 000 euros financé par l'université, ce projet a permis le développement d'un portail dédié à l'intelligence économique, la sensibilisation et le soutien expérimental d'une PME et d'une ONG, enfin la création et l'habilitation en 2004 du master professionnel « Intelligence économique et territoriale » à l'Institut Ingémédia de l'université de Toulon.

En 2004, j'ai été invité à rejoindre, en qualité de réserviste, l'équipe d'Alain Juillet, Haut responsable chargé de l'intelligence économique au Secrétariat général de la défense nationale, dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de la politique publique d'intelligence économique souhaitée par

le gouvernement. J'ai notamment participé, en tant qu'expert, à la commission chargée d'élaborer le référentiel de formation en IE¹. Ce référentiel a servi de modèle aux maquettes de master en IE, développées dans les universités et les grandes écoles.

Développement de l'analyse

A partir de 2004, face à la nécessité d'approfondir la recherche en IE, je me suis orienté vers l'analyse d'information. Terme générique désignant le processus global d'exploitation de l'information et de construction de connaissances, l'analyse est, avec la collecte d'informations, le cœur de métier du renseignement et de l'intelligence économique. Or il apparaissait que l'intelligence économique souffrait d'une lacune dans ce domaine. Les universitaires avaient développé des recherches de référence en matière de collecte et de traitement informatique d'informations (équipes des professeurs Paoli, Dou et Dousset²), lesquelles avaient abouti à l'élaboration d'outils logiciels performants. De leur côté, les sciences économiques et de gestion avaient produit des travaux sur l'organisation de la veille en entreprises (équipes Lesca, Colletis, Salles, Paturel). En revanche, il n'existait pas de travaux sur l'analyse.

En 2007, me penchant sur l'activité des services de renseignement, je me suis aperçu, notamment au travers de mes collaborations avec l'INHESJ³, qu'il existait également un déficit en matière d'épistémologie et de méthodologie d'analyse, en particulier dans le cadre du renseignement ouvert (en anglais : open source intelligence).

L'incontournable et difficile étape épistémologique

En touchant à la théorie de la connaissance, il paraissait naturel d'interroger l'épistémologie du renseignement mais également de l'intelligence économique. Au plan conceptuel d'abord, parce que l'étude épistémologique du renseignement était un véritable défi intellectuel. Au plan opérationnel ensuite, parce qu'il était indispensable de repenser le renseignement et ses méthodes au XXI^e siècle. Au plan politique enfin, parce que la mise en œuvre d'une politique de recherche sur le renseignement était devenue inévitable comme l'a confirmé en 2010 un appel d'offres du ministère de la Défense sur les fondamentaux épistémologiques du renseignement et de l'intelligence économique⁴.

Quant à l'intelligence économique, héritant des principes et méthodes du renseignement, elle ne pouvait qu'en assumer les défauts. Dans le dernier chapitre de mon ouvrage paru en 2013 (publication tardive de ma thèse)⁵, j'ai dressé un bilan de dix années de politique publique d'intelligence économique. Bilan sans complaisance : l'intelligence économique telle que nous l'avions envisagée, normative et prescriptive, n'a pas trouvé sa place dans les entreprises. Sans doute parce que le terme d'intelligence renvoie naturellement à l'activité humaine, elle est en réalité une praxéologie et, loin d'être ce que les théoriciens voudraient qu'elle soit, sans même parvenir à un accord entre eux, elle est « ce qu'on en fait ». Cela nous renvoie inévitablement, comme au jeu de l'oie, à la case départ et aux travaux de Bournois (2001) et Larivet (2002). On pouvait ainsi s'interroger sur la pertinence et la validité des concepts au regard des valeurs partagées ou non par les acteurs. Dès lors s'imposait une relecture des courants de l'IE, que l'on peut considérer comme des paradigmes parce qu'ils servent de cadre épistémologique aux différentes théories. Ces dernières ne se développent pas isolément d'un système économique de référence. En clair, ces paradigmes relèvent d'un choix essentiellement idéologique et en tant que tels, ils forment un arrière-plan militant assumé par les chercheurs.

Renseignement et intelligence économique : une recherche duale

¹ IE : Intelligence économique

² Universités respectives : Marne-la-Vallée, Marseille, Toulouse

³ Institut des hautes études de la sécurité et de la justice, organisme placé sous la tutelle du Premier ministre

⁴ Fondamentaux épistémologiques du renseignement et de l'intelligence économique, EPS 2010 61, Appel d'offres du ministère de la Défense, n°10352 du 30/11/2010

⁵ BULINGE F., Intelligence économique, l'information au cœur de l'entreprise, Nuvis-CIGREF, 2013

Aujourd'hui, le lien entre le renseignement et l'IE est d'autant plus serré, que 1) les services de renseignement continuent de produire du renseignement économique, y compris d'ordre concurrentiel, 2) l'information et le renseignement ouvert ne sont plus des notions distinctes, mais relèvent du même mode d'acquisition et de traitement, et enfin 3) dans le cadre de la réduction du format des administrations, on pourrait assister à une privatisation du renseignement ouvert « d'État », comme c'est déjà le cas aux États-Unis. Cette privatisation du renseignement ouvert pourrait ainsi annoncer un retournement de situation. En effet, le développement de l'intelligence économique, et plus généralement de l'intelligence informationnelle, telle que je l'ai définie dans mes travaux, pourrait conduire à l'élaboration de modèles et d'outils utiles au renseignement. Par un juste retour, le renseignement d'État bénéficierait des apports de l'intelligence économique, et cela d'autant plus que les administrations ont de plus en plus tendance à être dirigées selon le modèle économique des entreprises, comme le laisse entrevoir la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) qui introduit la notion de performance économique dans la gestion des administrations. Cette loi touchant toutes les administrations, elle concerne également les services de renseignement.

Face à de tels bouleversements, de nouveaux défis apparaissent, auxquels il va falloir faire face. C'est ainsi qu'après avoir étudié les modalités du transfert des compétences du renseignement vers l'IE, j'ai eu l'intuition qu'il fallait préparer l'étape suivante en revenant sur le renseignement lui-même. Malgré les efforts de l'amiral Pierre Lacoste et de son Centre d'études scientifiques de défense à l'université de Marne-la-Vallée, la recherche universitaire sur le renseignement est restée au stade embryonnaire : elle cherche encore son modèle et ne parvient pas, du fait de son caractère interdisciplinaire, à fédérer les bonnes volontés.

Il paraît en outre évident que la recherche sur le renseignement ne peut être cantonnée à l'histoire. Si cette dernière permet de mettre en évidence les théories et les pratiques de renseignement à différentes époques, le véritable enjeu est de bâtir une théorie du renseignement susceptible de bénéficier d'apports scientifiques durables. De fait, la recherche historique trouve rapidement ses limites et doit être complétée par des recherches pouvant apporter des « outils » théoriques, méthodologiques et technologiques à un système de renseignement en constante évolution. Dès lors, les sciences de l'information et de la communication ont un rôle central à jouer, parce qu'elles se trouvent au carrefour de nombreuses disciplines et qu'elles sont au cœur des problématiques de renseignement. **C'est ainsi que j'ai pu enseigner aussi bien au titre des sciences de l'infocom (université de Toulon), des sciences de gestion (SKEMA, ISC Paris) ou des sciences politiques (IHEDN, IHNESJ).**

Un dénominateur commun : l'intelligence informationnelle

A la croisée des concepts et pratiques du renseignement et de l'intelligence économique, l'intelligence informationnelle émerge comme un dénominateur commun dont il constitue l'arrière-plan. Finalement, et plutôt que de passer de l'un à l'autre dans une sorte de grand écart permanent, il semblait opportun de travailler sur ce socle plus neutre et proche des concepts développés par les sciences de l'information et de la communication et notamment *l'information literacy*. Définie comme « *une capacité individuelle et collective à comprendre et résoudre les problématiques d'acquisition de données et de transformation de l'information en connaissance opérationnelle, c'est-à-dire orientée vers la décision et l'action* » (Bulinge et Agostinelli, 2005), l'intelligence informationnelle est un ensemble d'habiletés relatives à la gestion et au management de l'information dans une perspective d'autonomie informationnelle (Bulinge, 2002), d'écologie de l'information (Sutter, 1998 ; Gandonnière, 2001) et de management responsable de l'information et de la communication (Bulinge, Delchet-Cochet, 2013). Elle pose la question de l'organisation individuelle et collective de la production de connaissances actionnables, mais également celle de sa communication et de son intégration dans le processus décisionnel, selon une logique information-connaissance-décision-action.

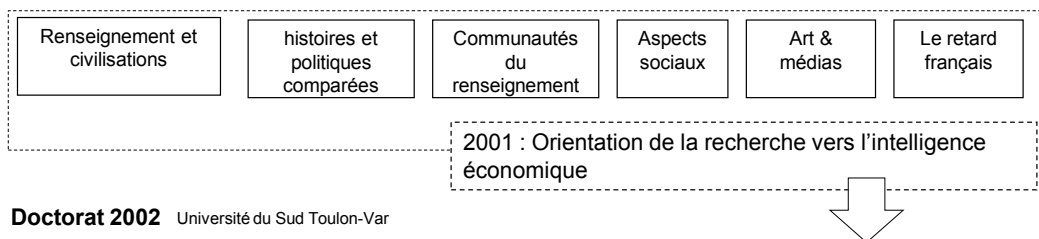
Au cœur de la construction de connaissances, l'analyse-exploitation de l'information émerge comme un objet de recherche interdisciplinaire mariant l'information et la communication.

Cette thématique est inséparable des notions d'influence et de manipulation et plus largement de propagande et de guerre de l'information et, par concomitance, de la gestion des crises médiatiques engendrées par l'interaction des organisations étatiques ou privées dans un univers politique et économique instable, concurrentiel et conflictuel.

Finalement, mon parcours professionnel s'inscrit dans une logique cohérente, comme le montre la figure ci-dessous. La principale difficulté aura été de défricher un terrain peu reconnu, ce qui a impliqué une stratégie de publication assez large pour arriver « conquérir » les revues classantes dans un esprit interdisciplinaire, en s'appuyant sur une diffusion ciblée sur un public averti (professionnels du renseignement, de la sécurité publique et privée, et de l'intelligence économique). Cette stratégie a nécessité de la patience et de la persévérance, mais elle me semble avoir abouti à un résultat encourageant, le gros du potentiel de recherche restant toutefois à exploiter.

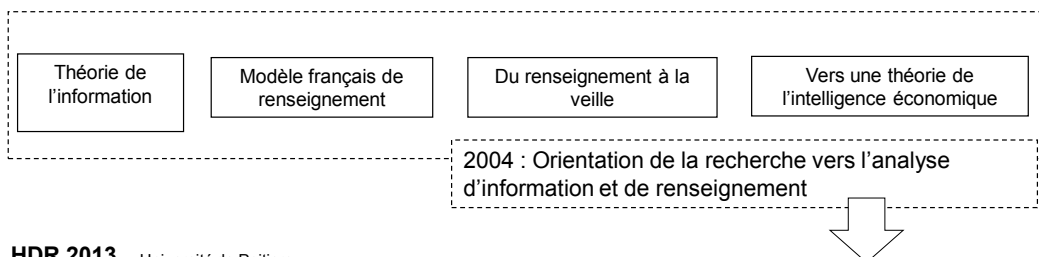
DESS 1994 Université de Toulon

La culture française du renseignement



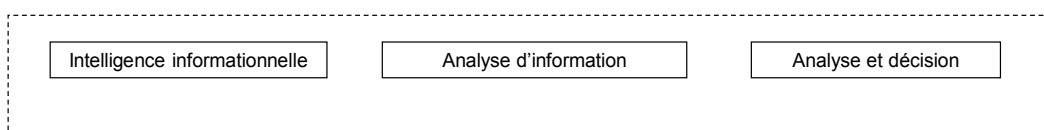
Doctorat 2002 Université du Sud Toulon-Var

Un modèle d'intelligence économique pour les PME



HDR 2013 Université de Poitiers

L'intelligence informationnelle



III – LES PRINCIPAUX FRUITS DE MA RECHERCHE

Les arbres symbolisent le développement et la fertilité d'une recherche duale. Intelligence économique et renseignement plongent leurs racines dans le substrat informationnel et leurs branches se rejoignent et se fertilisent au niveau de l'analyse. Ils symbolisent également la limite atteinte par un chercheur seul au risque d'un grand écart toujours plus difficile à faire. La poursuite durable de ce travail nécessite logiquement une bonne équipe de jardiniers.

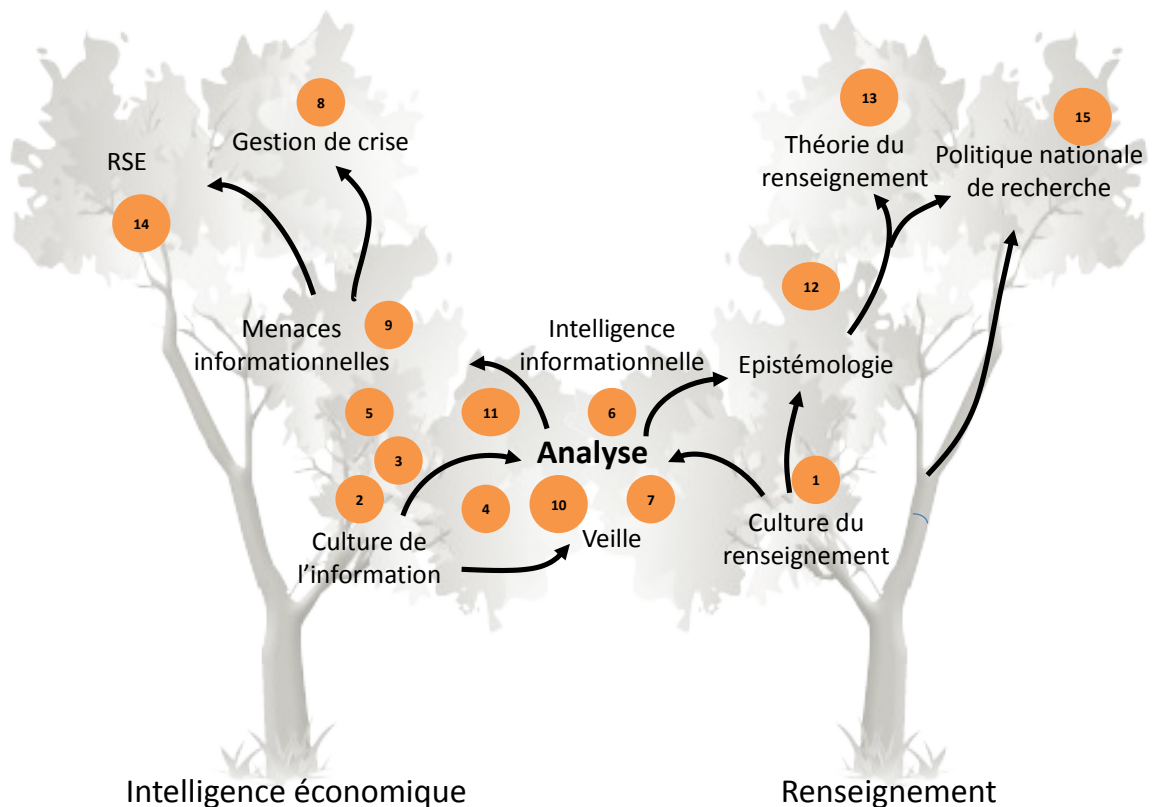


Figure 1 : Une recherche duale

1. 1994 – 2012 : Etat de l'art sur la culture française du renseignement

Premier thème de recherche, entamé en 1994 et repris en 2012. Je montre comment l'approche culturaliste dominant les années 90 n'est plus aujourd'hui une grille de lecture pertinente.

Si le renseignement français connaît une période noire, miné par des affaires somme toute assez rares (Dreyfus, Ben Barka, Greenpeace), on assiste à partir des années 2000 à une nette évolution de la culture nationale comme je le montre dans (Bulinge, 2012) : deux grandes réformes (1989, 2008) démontrent l'intérêt que lui portent les dirigeants politiques ; les médias ne lui réservent pas un accueil défavorable ou sensationnaliste, le traitant au contraire comme un sujet sérieux ; enfin la production littéraire et cinématographique montre une évolution qualitative sensible.

L'exploration des récents travaux d'historiens (Lacoste, 1998, Soutou et Al. 2001, Faure 2004, Forcade et Laurent 2005, Forcade 2008, Laurent 2009) montre enfin que le renseignement français dispose d'un socle culturel ancien et que c'est une antienne que de se dire en retard sur les autres nations.

Seule la recherche universitaire, pourtant parmi les plus anciennes (première thèse en 1880), indique un désintérêt des chercheurs pour un objet difficile d'accès parce que couvert par le secret (Bulinge, 2012).

2. 2001- 2002 : Concepts d'autonomie et d'intelligence informationnelle

Ces deux notions très liées constituent sans aucun doute le fondement de mon travail de recherche doctorale (Bulinge, 2001, 2002, 2003, 2013). Avec l'émergence des technologies de l'information et de la communication (en 2001, le Web 2.0 est encore en gestation), il devient évident qu'individus et organisations vont devoir saisir seuls les opportunités offertes par la « société de l'information », mais qu'ils vont également devoir en assumer les risques. En recourant à une métaphore, si l'autonomie informationnelle est comparable à un permis de conduire dans l'univers informationnel, alors l'intelligence informationnelle consiste à organiser des voyages d'affaires.

3. 2001 – 2010 : La culture de l'information

Les modèles culturels, qui diffèrent non seulement d'un pays à un autre mais d'une entreprise à l'autre, influencent directement les comportements et les usages face à l'information. En comparant les conditions culturelles favorables à l'intelligence économique et la réalité culturelle française, selon la typologie d'Hofstede (1980), on constate que la distance hiérarchique et l'individualisme constituent un sérieux frein au développement de l'IE dans la société française. Se pose alors la double question suivante : Est-il possible d'agir sur la culture nationale et sur la culture d'entreprise en vue de les modifier au profit d'une appropriation de l'intelligence économique ? La culture informationnelle doit-elle être envisagée en termes de paradigme au sein de l'entreprise ? (Bulinge, 2002).

Avançant l'hypothèse que l'information semble devoir influencer les comportements, la théorie soutenue est que le développement d'une culture informationnelle pouvait être envisagé en situation, par la pratique même de l'intelligence économique, suivant un phénomène d'acculturation.

Le processus d'acculturation envisage une fertilisation des organisations par la formation initiale des futurs acteurs de l'intelligence économique, eux-mêmes initiés à l'intelligence informationnelle dès la première année après le bac.

4. 2001-2003 : Modèle incrémental d'intelligence économique

Ce modèle, exposé dans ma thèse, propose une mise en œuvre progressive et adaptée de la démarche d'IE au sein des petites et moyennes organisations. Basé sur la théorie de l'acculturation, il découle du constat que ces structures n'ont pas besoin de pratiquer la même intelligence économique que les grandes entreprises. On trouve ici une critique explicite du modèle du rapport Martre. L'intelligence économique est présentée selon trois niveaux de compétences qui permettent de passer, au sein d'une organisation, d'une capacité individuelle à une capacité collective de management de l'information.

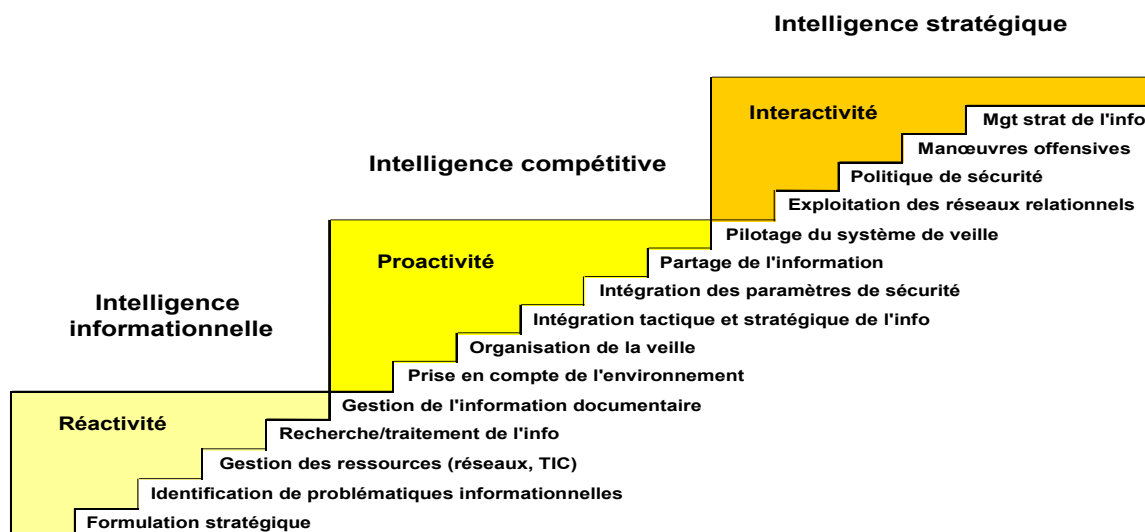


Figure 2 : Le modèle incrémental d'intelligence économique (Bulinge, 2002)

Ce modèle repose sur trois niveaux de management de l'information : l'intelligence informationnelle qui vise une capacité individuelle (voir première partie), l'intelligence opérationnelle qui s'applique plus généralement aux directions opérationnelles des entreprises ou aux PME, et l'intelligence stratégique qui vise le management stratégique de l'information. J'ai ainsi montré que la démarche d'intelligence économique peut être adaptée aux problématiques généralement rencontrées, facilitant ainsi son appropriation par les PME.

5. 2002 - 2010 : Matrice d'analyse globale des risques

Le choix d'une approche multidimensionnelle de l'intelligence économique, telle que je l'ai développée dans ma thèse, conduit à l'élaboration d'un modèle d'analyse des risques en entreprise intégrant les risques immatériels. Principalement destiné aux PME, il recense les risques et permet un autodiagnostic simple des risques et vulnérabilités en vue d'élaborer une politique de sécurité, toujours avec l'idée d'autonomie informationnelle.

6. 2005 – 2014 : Conceptualisation de l'analyse d'information

L'analyse est au cœur du processus de transformation de l'information en connaissance. Jusqu'en 2005, elle n'est jamais évoquée dans la littérature d'IE. Sur le terrain, la fonction d'analyste est implicite et ne fait l'objet d'aucune formation ni description de poste. Constatant ce déficit, j'ai décidé de poser les bases théoriques et méthodologiques de cette activité sans laquelle la veille n'a pas de sens. L'analyse est devenue le cœur de ma recherche et fera l'objet d'un développement dans le chapitre 2.

7. 2006 : Critique du cycle du renseignement

A travers une relecture critique du cycle de l'information hérité du renseignement, je montre qu'il ne reflète pas la réalité des pratiques alors qu'il est enseigné dans les formations en IE. Cette remise en cause permet de poser les bases d'une réflexion sur les processus de construction de connaissance opérationnelle, selon une approche dite « centrée projet ». Ce travail marque une rupture avec les modèles classiques de renseignement et d'intelligence économique. Il va conduire à la refondation du modèle méthodologique de veille.

8. 2006-2007 : War room

Les travaux sur l'analyse, et notamment la relation entre analyste et décideur en situation, m'ont conduit à développer les bases conceptuelles et pratiques de la war room, ou salle de gestion de crise. Parallèlement, j'ai pu développer une expertise auprès d'entreprises (Eurocopter), à l'INHESJ et finalement au sein de la cellule interministérielle de gestion de crise.

9. 2007 – 2012 : Matrice IMS

A partir d'un contrat de recherche effectué pour le compte de l'IHNESJ, j'ai développé un modèle d'analyse des techniques d'influence sur Internet. J'ai notamment pu mettre en évidence les techniques manipulatoires sur les sites islamistes et néonazis. Il en résulte une matrice d'analyse des techniques d'influence, manipulation et subversion (IMS) dont la transposition est envisageable dans tous les domaines de l'analyse de contenus multimédias.

10. 2010 : Méthode globale d'exploitation de l'information

Elaborée à partir de mes travaux sur l'analyse, cette méthodologie envisage l'analyste comme un chef de projet qui supervise le processus de veille dans sa globalité. Issue de l'analyse critique du cycle du renseignement (annexe 9), schéma théorique dont je montre l'inadéquation avec la pratique, l'approche globale décroïssonne le système de veille et conduit au concept de management de l'information. Elle pose les bases de fonctionnement des war rooms (Bulinge, .

11. 2012 : 3+1 paradigmes de l'IE

En cherchant à comprendre les problèmes que rencontre l'intelligence économique, nous avons mis en évidence quatre courants qui peuvent être considérés comme des grilles de lecture et de systèmes de croyances assimilables à des paradigmes (Bulinge, Moinet, 2013). Ils permettent notamment d'expliquer les nombreuses divergences qui séparent les discours théoriques, ainsi que celles constatées entre ces théories et les pratiques courantes.

12. 2012 : Epistémologie du renseignement

Les travaux sur l'analyse m'ont conduit à m'interroger sur la construction de connaissance. La question épistémologique s'est posée d'elle-même alors que le renseignement connaît une rupture paradigmatique face à l'évolution de ses cadres de référence. J'ai par conséquent posé les bases d'une épistémologie « primitive », le qualificatif semblant convenir au regard des commentaires très critiques (mais néanmoins justes) qui ont été portés sur ma première publication (Bulinge, 2010, « Renseignement militaire, une approche épistémologique », Revue R3I, Lavoisier).

13. Esquisse d'une théorie du renseignement

Suite logique à la question épistémologique, l'idée d'esquisser une théorie du renseignement s'impose d'autant plus que les services de renseignement eux-mêmes s'interrogent sur leurs fondements théoriques. A partir d'un état de l'art de théorie existante, j'ai tracé les premières lignes d'une théorie moderne dont le développement devrait permettre de favoriser à la fois le travail de légitimation du renseignement et son enseignement validé par la communauté universitaire. L'objectif est de passer d'une praxéologie théorisée par des maximes à une « science humaine appliquée » trouvant ses bases théoriques en SHS.

14. 2013 : IE et RSE

Face à la multiplication des affaires judiciaires relatives aux pratiques de plus en plus douteuses d'intelligence économique, il semblait nécessaire de croiser ce concept avec celui de responsabilité sociale d'entreprise. Ce travail a permis de poser une première pierre d'un

chantier prometteur puisqu'il conduit à la notion de management responsable de l'information et de la communication.

15. 2010-2014 : Le statut du renseignement en SHS et dans les SIC

Dans la continuité de ce qui précède, il s'agit de défendre l'idée d'un rattachement naturel du renseignement au champ des SIC, à l'instar de l'IE, considérant que le cœur de cet objet de recherche est l'information elle-même mais également la communication. Je développe notamment l'idée que les SIC sont une « interdiscipline berceau » au sein desquelles le renseignement plonge ses racines méthodologiques et épistémologiques.

IV - PERSPECTIVES

Il s'agit désormais de diriger une équipe de recherche interdisciplinaire, avec pour objectif de développer l'intelligence informationnelle appliquée à divers domaines, que ce soit dans des organisations publiques ou privées. Ce projet de recherche débouchera sur des applications concrètes (exemples : analyse de renseignement militaire et criminel, analyse d'information judiciaire, management responsable de l'information...), ainsi que sur la généralisation d'un enseignement utile à de nombreux cursus de troisième cycle (infocom, relations internationales, gestion, droit, etc.)